

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 2 (1952)

Artikel: La prière du Christ et la prière de Chrétien

Autor: Quervain, Alfred de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PRIÈRE DU CHRIST ET LA PRIÈRE DU CHRÉTIEN

Il ne s'agit pas ici d'une étude de psychologie religieuse telle que l'a fournie Heiler il y a plus de trente ans. Il ne sera pas question de la prière comme problème philosophique ; ce n'est pas un chapitre de l'apologétique que j'ai à présenter. Nous prions comme membres du Christ, comme membres et serviteurs de son Eglise. Ce qui nous donne le droit de prier, ce n'est pas le fait que dans toutes les religions on prie, que l'existentialisme religieux d'un Gabriel Marcel et d'un Martin Buber place la prière au centre de la vie humaine. La prière du chrétien, la prière qui est au centre de notre vie, de la vie de notre Eglise, la seule prière qui est œuvre agréable à Dieu, c'est la prière au nom de Jésus-Christ. C'est la prière qui reconnaît que le Christ a prié, qu'il prie pour nous, que là aussi il a tout accompli. Notre prière n'est pas un effort pour arriver à un dialogue entre nous et Dieu ; elle n'a pas la prétention de sauver le monde, d'assurer notre propre salut. *Nous prions, parce que nous sommes sauvés, parce qu'en Jésus-Christ Dieu non seulement nous parle, mais il se fait connaître ; c'est Jésus-Christ qui nous donne la possibilité de répondre, de parler librement avec Dieu. Il répond pour nous ; croire, c'est répondre avec lui.* En prenant comme sujet « La prière du Christ et la prière du chrétien », nous n'avons pas seulement fixé certaines limites ; en forme de thèse je viens d'exprimer la dignité et la puissance de la prière dans l'Eglise du Christ. J'ai maintenant à préciser, à développer dans la mesure du possible ce qu'est la prière du Christ. Ce que j'aurai à dire plus tard sur la prière du chrétien sera nécessairement bref. Mais si notre point de départ est évangélique, si le fondement est solide, le peu que je pourrai dire indiquera la direction dans laquelle nous avons à nous diriger.

I. LA PRIÈRE DU CHRIST

1. *La prière du Christ comme supplication et action de grâce.*

C'est le sujet qui est traité en bien des prédications, dont il est question dans tant de leçons de catéchisme, sujet cher aussi à ceux qui ne sont pas théologiens. Ici nous paraîsons nous mouvoir sur

un terrain très solide : les Evangiles nous parlent du Christ, ou plutôt de ce *Jésus* si profondément humain, qui se retire pour prier avant de venir en aide à ceux qui implorent son secours. Ils nous parlent de celui qui rend grâce à Dieu pour la nourriture qu'Il nous accorde, qui prie les psaumes avec ses disciples. Nous entendons Jésus prier à Gethsémané, prier dans la plus profonde détresse et pourtant terminer sa supplication par les paroles : « *Abba, Père, toutes choses te sont possibles, éloigne de moi cette coupe !* » Toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux. » On nous donne alors Jésus comme modèle. « *Suivons son exemple !* » nous dit-on. On cite Jésus comme exemple au pasteur qui est toujours pressé, qui ne trouve plus le temps de prier, au médecin qui manque le culte pour aller voir ses malades, à la mère de famille qui est fatiguée de tous les soins qu'elle a à donner, qui s'excuse de ne plus prier. On cite la prière de Jésus à Gethsémané à celui qui ne guérira pas, qui sera incurable pour le reste de sa vie, au père de famille qui va au-devant de la mort, qui sait combien lourde sera la charge qui pèsera sur sa veuve, à l'homme qui n'a pas atteint le but qu'il s'était proposé, dont les services ont été refusés.

Il est vrai, Jésus est profondément humain lorsqu'il prie. Il est un Israélite parmi les Israélites. Nous pourrions dire avec Fernand Ménégoz : « La prière de Jésus, fruit mûr de la prière hébraïque » (294). Seulement cette image du fruit ne me semble pas tout à fait appropriée à la prière de Jésus comme membre du peuple de Dieu, et il importe tout d'abord de corriger, même d'éliminer cette notion de modèle. Jésus ne prie pas parce qu'il est plus idéaliste, plus spirituel, plus détaché des plaisirs de ce monde, parce qu'il a plus de force de résistance que nous autres. Nous ne trouvons nulle part dans le Nouveau Testament la prière de Gethsémané citée comme un modèle d'abnégation. C'est la prière de celui que Dieu a abaissé comme jamais aucun homme n'a été abaissé, délaissé, tenté. Dans cette situation Jésus reconnaît que la volonté de Dieu qui livre son propre Fils à la croix, est toujours encore sa volonté *bonne, pleine de grâce*, qui accomplit le salut du monde. *La prière de Jésus-Christ est un acte de foi.* Il est l'Israélite qui reçoit avec foi le message divin : « Je suis l'Eternel, ton Dieu. » Il est l'Israélite rendant grâce à celui qui est le Père de son peuple d'Israël, le servant en acceptant ses bienfaits, en proclamant que notre aide est au nom de Dieu qui a fait le ciel et la terre. L'Evangile ne nous dit pas : « *Croyez comme Jésus-Christ a cru ; priez comme Jésus-Christ a prié !* » Le contenu de la Bonne Nouvelle, c'est, déjà chez les synoptiques, non pas seulement dans l'évangile de Jean et dans les épîtres de Paul : « Réjouissez-vous de ce que Jésus a accompli la volonté divine ; c'est *pour vous* qu'il a remporté la victoire. » En priant dans sa

propre détresse, en rendant grâce à Dieu à sa propre table, Jésus a prié pour nous. Je tiens à souligner ceci, puisque nous allons parler de la prière du Christ qui est *intercession*.

2. *La prière du Christ, prière d'intercession.*

La prière de Jésus, notre frère, oui notre prochain, notre compagnon de route est déjà une prière pour nous. Elle l'est, non pas parce qu'elle est plus spirituelle, plus élevée, plus détachée du monde que la nôtre. C'est dans sa profonde humanité, comme prière de celui qui est méprisé et abandonné des hommes qu'elle est notre consolation, notre joie, qu'elle tourne à notre profit. Jésus-Christ est déjà pour nous en étant notre prochain. Il faut ajouter maintenant : *Il intercède* pour nous, parce qu'il n'est pas seulement notre frère, mais notre *Seigneur*. Il intercède parce qu'il est *Emmanuel*, Dieu avec nous, parce qu'il est notre Défenseur : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? » Il a le pouvoir d'intercéder pour les siens, parce qu'en croyant, en priant dans sa *propre* situation, dans sa *propre* détresse, il a vaincu le monde. « Vous aurez des afflictions dans le monde ; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde (Jean 16 : 33). De cette prière d'intercession il est question dans le chapitre 17 de l'évangile selon Jean. Si dans l'Oraison dominicale Jésus enseigne ses disciples à prier, nous avons dans ce passage johannique la *prière du Christ pour son Eglise*. C'est bien *lui* qui intercède dans cette prière. Il ne peut être question de la prière d'intercession en général, de notre prière pour les autres. La prière du Christ n'est pas l'intercession modèle, la plus riche et efficace parmi tant d'autres. Elle est le *fondement* de toute intercession. Nous prions pour les autres en croyant que le Christ a prié pour eux et pour nous, que sa prière est déjà exaucée par son Père ; c'est pourquoi nous prions avec joie, sans douter, libérés de la crainte que par la force de nos prières nous devons vaincre le monde. Wilhelm Brandt, professeur de Nouveau Testament de Béthel, a bien compris l'importance de ce chapitre 17, lorsqu'il écrit : « Ici l'Eglise du Christ devient totalement indépendante de la force de la foi des apôtres, de la profondeur de leur connaissance, de la puissance de leur parole missionnaire. Elle repose sur la relation entre le Père et le Fils et elle a sa vie, que ne peut vaincre aucune mort, dans la prière que fait le Fils obéissant au Père. » Ce sont trois requêtes que le Christ adresse au Père pour les siens. Il demande au Père de les préserver, de les sanctifier dans ce monde. Il prie pour ceux qui seront rassemblés par la prédication des apôtres, pour l'unité de l'Eglise. C'est la volonté du Christ que ceux qui ont des afflictions dans le monde en le suivant, en étant ses témoins, soient avec lui dans sa gloire. L'intercession

du Christ n'est pas limitée par ses trois prières. Il demande à son Père tout ce qu'il est venu apporter aux hommes : « Je suis venu afin que les brebis aient la vie, et qu'elles soient dans l'abondance » (10 : 10). Ne demandons pas à la prière sacerdotale qu'elle énumère tout ce en quoi consiste *l'abondance* que le Christ procure aux siens. Celui qui demande au Père que les siens soient préservés et sanctifiés, qu'ils voient la gloire du Fils qui a vaincu la mort, qu'ils soient avec lui, demande à son Père tout le reste pour les siens, toutes choses (Mat. 6 : 33 ; Rom. 8 : 32). Le Christ prie pour les siens ; mais la gloire de Dieu, la sanctification de son Nom, la glorification du Fils que le Père a envoyé dans ce monde, cela ne peut être séparé du salut de ceux que le Christ appelle les siens. C'est pourquoi le Christ peut demander à son Père : « Glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie » (17 : 2). Mais il continue : « C'est pour eux que je prie » (9). « Sanctifie-les par ta vérité » (17). « Père, je veux que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire » (24). Le Christ prie pour les siens en demandant que la Volonté de Dieu se fasse, cette volonté qu'Il a manifestée dans le don de son Fils, pour sauver le monde. Nous avons dans la prière sacerdotale une interprétation de la prière : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. »

3. *L'intercession du Christ, le privilège du Fils.*

L'intercession du Christ est un *privilège*, une manifestation de la *puissance du Fils*. Elle n'est pas un signe de faiblesse, d'impuissance, de dépendance. Quand nous ne pouvons atteindre le but que nous nous sommes proposé, nous demandons le secours d'un homme qui nous est supérieur, qui commande à ceux qui ne veulent pas nous obéir, qui dispose des choses dont nous ne disposons pas. Le Fils prie le Père de garder ceux que le Père lui a donnés (11). Ceux que le Christ appelle les *siens*, appartiennent au Père et au Fils, au Fils parce qu'il est le bien-aimé du Père, parce qu'il connaît et accomplit la volonté de celui avec lequel il est parfaitement uni. C'est le Fils qui prie le Père ; mais cette prière ne lui enlève rien de sa dignité, de sa divinité. *Car celui qui fait une requête est celui en qui le Père est glorifié sur cette terre. En Jésus-Christ est manifesté la grâce, la puissance de Dieu* (13 : 31 ; 14 : 13 ; 17 : 4). Cette unité du Père et du Fils ne consiste pas dans un consentement tacite. Elle s'exprime dans un *dialogue entre le Père et le Fils*. Ceux que le Christ appelle les siens ne sont pas automatiquement sauvés. Le salut n'est pas un fait offrant toutes les garanties que nous désirons avoir. *C'est le Christ qui est seul garant de notre salut*, le Christ qui est le bon berger de ses brebis, le Christ qui fait don du Saint-Esprit,

qui reste présent par sa Parole parmi les siens. Le Christ lui-même ne prétend pas, ne prouve pas que les siens sont sauvés. Il le demande à son Père ; il fait du salut des siens le sujet de son dialogue avec le Père. C'est bien plus que ces faits qui semblent pouvoir tranquilliser un cœur agité.

Non pas que le Fils doive prier le Père d'aimer ceux que le Fils a servis. *Le Père et le Fils sont unis dans cet amour* : « *Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique.* » C'est comme une paraphrase de cette révélation de la préoccupation du Père qui est celle du Fils, lorsque Luther chante : « *Da jammert Gott in Ewigkeit / mein Elend übermassen ; / er dacht an sein Barmherzigkeit, / er wollt mir helfen lassen ; / er wandt zu mir das Vaterherz, / es war bei ihm fürwahr kein Scherz, / er liess's sein Bestes kosten.* — *Er sprach zu seinem lieben Sohn : / « Die Zeit ist hie zu 'rbarmen, / fahr hin, meines Herzens werte Kron, / und sei das Heil dem Armen / und hilf ihm aus der Sünden Not, / erwürg für ihn den bittern Tod / und lass ihn mit dir leben ».* » Ce qui dans l'évangile de Jean est exprimé sous la forme d'une prédication de l'amour de Dieu, devient chez Luther une requête du Père, dans laquelle s'exprime son amour pour ce monde séparé de son Dieu. Une requête, oui, même un *ordre*, mais un ordre qui est une parole d'amour paternel, un ordre que seul le Fils, qui est l'égal du Père, peut comprendre. C'est l'expression d'une volonté que *seul le Fils peut accomplir*. Il n'est pas question d'une prière que le Père adresse au Fils. Ce n'est pas méconnaître la dignité du Fils que de dire que c'est le bonheur du Fils de prier le Père tandis que le Père fait part au Fils de sa sainte et bonne volonté que seul le Fils peut comprendre et accomplir. La prière sacerdotale est la prière de celui qui a accompli la volonté du Père, cette volonté qui est aussi la sienne ; car le Père et le Fils sont un. Mais c'est aussi la prière de celui qui est devenu le prochain et le frère des pécheurs, qui prie pour ce monde qui est indigne de prier. C'est donc au Fils, comme représentant du monde pour lequel il laisse sa vie, d'adresser une prière au Père. Le Christ *rappelle* au Père, dans sa prière, son amour, sa bonne volonté envers les hommes. La prière devient ici une action de grâce. Le Fils se réjouit avec le Père de ce qui les unit, de cet amour pour l'humanité perdue. Cette action de grâce est le point de départ pour la requête que le Fils adresse au Père.

Le Fils rappelle au Père son amour pour le prier de témoigner jour après jour son amour à ceux qui sont tentés dans le monde. La prière sacerdotale nous fait comprendre que l'amour de Dieu, que sa fidélité ne vont pas de soi. Il y a donc une fausse sécurité : tout va bien, tout finira bien ; car nous sommes sauvés. On a

prétendu que c'était une conséquence de la Réformation, et surtout de celle de Luther. Mais la fidélité de Dieu n'est pas une sorte de nécessité, n'est pas un fatum. Elle consiste dans cette unité du Père et du Fils, unité du Fils qui est le représentant des hommes pécheurs, avec son Père. Cette unité n'est pas un fait accompli ; elle est le mystère de cet amour *toujours nouveau* qui unit le Père et le Fils. Le Fils vient au Père chargé de nos fardeaux, de nos infidélités, de la faiblesse de ceux qui succombent à chaque instant. Il ne doute pas que sa prière sera exaucée, que les siens seront préservés, que l'Eglise croîtra et sera unie en glorifiant l'amour divin, que tous ceux qui seront rassemblés arriveront au but : voir Dieu tel qu'Il est. Nous venons de dire que l'amour qui unit le Père et le Fils n'est pas un fait accompli ; cet amour est infiniment riche, il est vivant. Il en est de même pour l'œuvre de Dieu parmi nous, pour la préservation, la sanctification, la glorification des membres du Christ. Il en est ainsi, puisque tout cela est la manifestation de cet amour vivant qui unit le Père et le Fils.

La prière sacerdotale est consommée sur la croix ; c'est pour réaliser cette prière que le Christ meurt. Mais la croix n'a pas rendu superflue cette prière du Christ. C'est pour les siens que le Christ règne avec le Père jusqu'à son apparition glorieuse. C'est ce que confessent le catéchisme de Genève et le catéchisme de Heidelberg. Je ne cite que Calvin : « Que nous profite ceste ascension ? — Le profit en est double. Car d'autant que Iesus Christ est entré au Ciel en nostre nom, ainsi qu'il en estoit descendu pour nous, il nous y a donné entrée, et nous a assuré, que la porte nous est maintenant ouverte, laquelle nous estoit close, pour noz pechez (Rom. 6 : 8-11). Secondement, il apparoit là devant la Face du Père, pour estre nostre Intercesseur et Advocat (Heb. 7 : 25). »

II. LA PRIÈRE DU CHRÉTIEN

1. *La prière de la foi.*

C'est vers la croix que convergent toutes les lignes, lorsque nous parlons de la prière du Christ. C'est le message du Vendredi-Saint aussi bien que celui de l'Ascension : le Christ prie pour nous. Croire en Christ, c'est prier sans crainte, joyeusement, sachant que nos prières sont agréables à Dieu, que le Christ intercède pour nous. C'est reconnaître que le Christ a tout accompli pour nous, jusqu'aux prières que nous devons à Dieu. Jésus-Christ est le gardien vivant, tout-puissant de notre salut. Nous sommes avec corps et âme dans ses mains fortes et fidèles. Voilà ce que Calvin souligne dans son commentaire de Jean 17 : « Ceste prière du Seigneur Jésus est un

port assuré, auquel si nous-nous retirons, nous sommes en seureté, et hors de tout danger de périr... Toutes fois et quantes donc que Satan nous donne des assaux, apprenons de luy opposer ce bouclier, Que ce n'est point pour néant que nous sommes par la bouche sacrée du Fils de Dieu conjoints aux Apostres, afin que le salut de tous fust lié comme en un faisceau. » Ce ne sont pas nos prières qui nous sauvent, qui préservent la chrétienté et en particulier nos enfants, lorsqu'ils sont assaillis par des doutes et des tentations. La conception romaine de la prière revit dans une certaine conception piétiste de la prière : l'homme faisant de sa prière un bouclier qui protège tous ceux que nous voyons en danger. Nous n'enlevons rien à la nécessité de la prière du chrétien en reconnaissant que *le Christ lui-même et sa prière*, que cela est notre bouclier.

Nous disions, au sujet de la prière du Christ, que c'est le privilège du Fils de prier. Par la foi, en Jésus-Christ qui est devenu notre prochain, qui nous a choisis comme frères, nous sommes enfants de Dieu, munis des priviléges de notre frère aîné. Nous ne prions pas afin de devenir des enfants de Dieu ; nous prions, parce qu'aussi quant à la prière le Christ nous associe à *son privilège*. Nous ne prions donc pas parce que nous nous sentons dépendants d'une puissance au-dessus de nous, parce qu'une loi qui se retrouve dans toutes les religions ordonne à l'homme de prier. C'est au Dieu et Père de Jésus-Christ que le chrétien s'adresse. Il parle à celui qui en Jésus-Christ l'a reçu comme enfant ; il Lui parle dans la liberté d'un enfant, parce que c'est le privilège de l'enfant de parler à son Père. Seulement n'oublions pas que ces notions de liberté, de privilège, d'enfants de Dieu ne peuvent être séparées de la foi en Christ. La prière ne devient pas pour nous un droit naturel, notre qualité d'enfant n'est pas un fait en dehors de notre foi. En d'autres termes : le chrétien qui prie ne prend pas la place du Christ ; le Christ n'abdicque pas en sa faveur. Le chrétien prie comme membre du Christ, en confessant son indignité, en s'en remettant à celui qui nous porte avec tous nos fardeaux. Karl Barth a fait une fois la remarque que notre prière peut être courte, parce que le Christ a tout dit à son Père. C'est la liberté dans laquelle le chrétien prie ; il est, comme nous venons de le dire, libéré de la crainte de ne pas prier assez, d'oublier quelque chose ou d'oublier quelqu'un.

La liberté dont nous parlons n'a rien à faire avec cette liberté qui consiste à faire tout ce à quoi l'on a goût. La liberté du chrétien n'est pas fondée sur une disposition de notre esprit. L'un est disposé à prier, l'autre ne l'est pas ; même chez quelqu'un qui voudrait prier, cette disposition n'est pas toujours là. Voilà ce qu'on nous répond ; voilà comment beaucoup de chrétiens conçoivent la liberté. Le chrétien est *exhorté* à croire, à se réjouir des bienfaits de Dieu ; et

pourtant nous savons que la foi est un don de la grâce divine. De même il doit être *exhorté* à user de son privilège d'enfant de Dieu, il doit être invité à prier. Si nous ne sommes pas disposés à prier, c'est peut-être que nous oublions les bienfaits de Dieu, la position qui nous est conférée dans le monde, la joie qui nous est donnée, cette joie qui ne dépend ni de circonstances extérieures ni de dispositions de notre esprit. Cette exhortation ne nous place pas sous le joug de ce qu'on appelle nos devoirs religieux. Elle nous dit : « Souviens-toi de tous ses bienfaits ! Souviens-toi de ton privilège ! »

2. *L'action de grâce du chrétien.*

Le chrétien rend grâce pour la prière *du Christ*. Cela paraît paradoxal ou du moins excessif. Mais nous venons de rappeler le contenu de cette prière : nous avons part à l'amour par lequel le Christ est aimé du Père ; il ne veut pas être aimé sans nous, nous ne pouvons être séparés de lui. Nous rendons grâce à Dieu de ce que nous sommes ses enfants, munis de tous les priviléges d'un être pour lequel Dieu a tout fait, jusqu'à livrer son Fils bien-aimé à la mort, au jugement le plus sévère, le plus radical. Toujours à nouveau un enfant prodigue, une brebis perdue, et pourtant malgré tout, un enfant de Dieu ! « Je suis errant comme une brebis perdue ; cherche ton serviteur, car je n'oublie point tes commandements » (Ps. 119 : 176). Maintenant et à jamais nous sommes à lui, séparés du monde, sanctifiés, témoins de sa grâce et de sa puissance, obéissants à sa Parole, de sorte qu'il est glorifié en nous. Il ne s'agit pas d'une description du chrétien, de faits qu'il constate, de victoires qu'il enregistre. Le chrétien, celui qui prie selon la foi, ne rend pas grâce à Dieu à la façon du pharisien. Ses actions de grâce sont un témoignage de la victoire du Christ. Calvin prie : « Regarde-nous non pas en nous-mêmes mais en la face de ton Christ. »

Celui qui prie a d'innombrables sujets d'actions de grâce : de la vue d'un arbre en fleurs dans notre jardin jusqu'au dévouement d'un ami, jusqu'à l'affection de ceux qui nous entourent, jusqu'au mystère d'avoir pu prononcer une parole qui a fait jaillir la lumière dans la vie assombrie de notre prochain. Et pourtant nous n'avons au fond qu'*un seul sujet de reconnaissance*, un sujet qui contient tous les autres. Nous ne pouvons répartir sur les différents dimanches ou sur les différentes journées de l'année les différents sujets de joie chrétienne. Celui qui a, comme sujet d'actions de grâce, une fois Jésus-Christ et une autre fois les enchantements d'un paysage qui s'ouvre à nos yeux, ne se réjouit pas vraiment de la *Bonne nouvelle*. D'autre part il n'a pas compris qu'avec Jésus-Christ, qu'en Jésus-Christ Dieu nous fait don de toutes les œuvres de sa création.

3. *La requête du chrétien.*

La prière est le privilège des disciples, des membres du Christ qui ne sont pas du monde, mais qui vivent dans le monde, qui sont envoyés dans le monde, qui ont des afflictions dans le monde. C'est pourquoi la prière du chrétien n'est pas seulement action de grâce mais aussi requête, soupir, cri de secours. Mais là encore la prière est privilège, manifestation de notre dignité d'enfant de Dieu, de frère, de sœur du Christ. Là encore le chrétien ne prie pas parce qu'il se sent livré à une puissance bien supérieure dont il doit rechercher le secours. Ses soupirs sont — cela est très clairement enseigné Rom. 8 — les soupirs de celui qui est *aimé de Dieu*. Il a le *privilège* de confesser ses péchés ; il ose être faible, il est chargé de la détresse des autres, il souffre de toutes les injustices, il soupire de ce que la victoire du Christ est encore cachée. Il est pauvre parce qu'il a part à la vie de Dieu. Il demande le pardon de ses péchés ; il prie Dieu de le rendre fidèle témoin, alors qu'il est humilié de son propre manque de sagesse, de sa pauvreté spirituelle.

Le Christ *prie pour nous* qui sommes encore dans le monde ; il connaît notre misère, il sait ce dont nous avons besoin et par sa requête il pourvoit à tout. Il n'est donc pas question qu'aux autres soucis que nous nous faisons dans notre manque de foi viennent s'ajouter comme nouveau souci les nombreuses requêtes que nous devrions présenter à Dieu. Christ prie pour nous ; nous ne pouvons plus prier avec crainte. La prière n'est plus un lourd fardeau, un fardeau qui nous écrase. Mais la prière du Christ, si elle met fin à toute crainte, ne nous dispense pas de prier ; elle ne nous enlève pas ce que nous venons d'appeler notre privilège d'enfant, de croyant. Impossible d'argumenter comme on le fait si souvent : « Si tu avais prié dans ta détresse, tu aurais reçu le secours divin ; si tu arrivais maintenant à vaincre ta paresse, ta fatigue, Dieu te répondrait. » Il ne s'agit pas de répéter aux autres : « Vous devez prier ! », de se répéter à soi-même : « Je dois prier ! » Venir avec notre requête à Dieu, c'est se réjouir de ce que nous ne sommes pas seuls dans notre détresse, de ce que Dieu est avec nous, pour nous, qu'Il veut être glorifié que nous vivions ou que nous mourrions. « En vérité, en vérité, je vous le dis, ce que vous demanderez au Père, il vous le donnera en mon nom... Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite » (16: 23, 24). Nous pouvons et nous devons nous exhorter à présenter nos requêtes à Dieu, pourvu que cette exhortation soit évangélique, soit un appel à notre liberté comme enfant de Dieu : « Réjouissez-vous dans le Seigneur... en toute chose faites connaître vos besoins à Dieu par des prières et des supplications, avec des actions de grâce » (Phil. 4: 4, 6).

4. *L'intercession du chrétien*

La grande prière dans le culte dominical de l'Eglise du Christ, c'est la prière d'intercession. Ceux qui ont participé à un culte des Eglises sous la Croix dans les années 1933 à 1945 savent quelle place cette prière avait dans la vie de l'Eglise. La prière d'intercession est la prière qui nous tient à cœur, celle que nous pratiquons. Car comment pourrions-nous ignorer la détresse de notre prochain et ne pas en parler à notre Père céleste ? Intercéder pour notre prochain, c'est prier Dieu de bien vouloir nous employer, nous mettre au service de celui dont nous lui rappelons la détresse. C'est parler de ce prochain avec Dieu, accepter que nos jugements personnels soient corrigés, connaître notre prochain toujours mieux, nous placer avec lui sous son fardeau pour l'apporter à Dieu. Intercéder pour nos frères derrière le rideau de fer, ce n'est pas leur dire ce que nous pensons chez nous, comment nous tâchons de résister au communisme, leur faire part de nos pensées sur l'école chrétienne et sur les relations justes et raisonnables entre l'Eglise et l'Etat. Nous demandons à Dieu qu'Il les rende témoins fidèles de son Règne, témoins dans une situation si profondément différente de la nôtre. Nous demandons à Dieu qu'Il les fortifie à l'heure de la tentation, afin qu'ils soient fidèles non pas à notre idéal moral et religieux, mais à l'Evangile du Christ. Intercéder pour un enfant prodigue, en protestation contre la tradition chrétienne de la famille, c'est renoncer à lui imposer notre christianisme, c'est avoir part à sa détresse. C'est agir ainsi non pas dans un esprit de résignation, mais parce que nous prions Dieu d'accomplir aussi dans cette vie déchirée sa sainte volonté. L'intercession dont il a été question en quelques mots cesse d'être pour nous une charge écrasante, devient un *joyeux service*, si nous usons de notre privilège d'enfant de Dieu. C'est *le Christ qui intercède ; il intercède pour nous*, qui avons le privilège d'intercéder. *Il intercède pour celui dont la détresse est le sujet de notre prière.* Il ne nous reste pas de travail fatigant à faire ; et pourtant l'intercession de l'Eglise a cette promesse merveilleuse : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes, parce que je m'en vais au Père ; et tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai » (14 : 14). Comment pourrions-nous négliger l'intercession, ne pas user de notre privilège ?

ALFRED DE QUERVAIN.